

Reprise des travaux sur l'A660 – perturbations de circulation à prévoir

Les travaux d'aménagement des échangeurs à Césarée et La Hume sur l'A660 ont été interrompus en raison de la pandémie de Covid-19 le 17 mars dernier. La Cobas s'est depuis efforcée de prendre toutes les mesures nécessaires à la reprise de l'activité dans les meilleurs délais, tout en s'assurant que les entreprises présentes sur le chantier offrent à leur personnel les meilleures garanties de sécurité sanitaire.

Un redémarrage progressif du chantier va donc s'opérer à compter du lundi 11 mai 2020.

Pour ce faire, il va être procédé à un changement de phase dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 mai 2020, qui permettra de remettre à 2X2 voies la circulation sur l'A 660 entre l'échangeur du Teich et La Hume. Un carrefour provisoire en cours de construction à Césarée permettra de maintenir tous les échanges à l'issue de cette opération.

Les conditions de circulation seront donc modifiées durant la nuit du 14 au 15 mai 2020 de la manière suivante :

- **Fermeture de l'A 660 dans les deux sens de circulation entre l'échangeur du Teich et le carrefour giratoire de la Hume entre 21h00 et 6h00.** Les usagers seront invités à prendre la déviation qui sera mise en place par l'intermédiaire de la RD650e1, l'avenue de Bordeaux (RD 260) sur la commune du Teich, puis l'allée de Bordeaux (RD 260) et la route des Lacs (RD 652) sur la commune de Gujan-Mestras.
- **Fermeture de la RD650e3 (avenue de Césarée) entre le giratoire du centre commercial Grand Large au nord et l'accès à la zone d'activité de Nay au sud entre 21h00**

et 6h00.

En cas d'aléas imprévisibles sur le chantier, notamment suite à des intempéries, cette opération pourra être reportée la nuit du 18 au 19 mai 2020.

Par ailleurs deux nuits complémentaires de fermeture de l'A660 seule par tronçons (le Teich/la Hume ou le Teich/Césarée selon les cas) seront programmées entre le mercredi 13 mai au soir et le mardi 19 mai 2020 au matin, en fonction notamment des conditions météorologiques. Elles ne perturberont toutefois pas les échanges nord/sud au niveau du carrefour de Césarée par l'intermédiaire de la RD 650e3 (avenue de Césarée).